

## FAQ - Traitements contre les moustiques

### Est-il possible d'éradiquer la présence du moustique tigre ?

Une fois installé, le moustique tigre ne peut plus être éradiqué car les œufs sont pondus dans de multiples gîtes naturels et artificiels et sont très résistants, même aux conditions très défavorables des périodes hivernales.

### Pourquoi ne réalisons-nous pas de traitements insecticides contre les nuisances causées par les moustiques dans mon quartier, ma commune ?

Ces traitements adulticides n'ont aucune efficacité pour limiter les nuisances liées à cette espèce de moustiques, car ils n'ont aucun effet sur ses œufs ou ses larves.

Bien que la gêne soit réelle, l'utilisation d'insecticides pour tuer les moustiques adultes (adulticides) n'est ni une solution durable, ni sans conséquence. Les traitements ne sont déclenchés par les autorités sanitaires qu'en cas de risque de propagation épidémique (dengue, chikungunya ou zika). Ils concernent des périmètres limités et respectent des distances de sécurité avec les sites à risques (cours d'eau, ...). Seuls les secteurs où un risque est identifié sont traités (lieux fréquentés par une personne malade durant sa période de virémie et où le moustique tigre a été décelé). Ils visent à supprimer les moustiques adultes.

### Ces traitements sont-ils efficaces pour faire disparaître les moustiques ?

Seulement de manière temporaire. Les traitements ne tuent que les moustiques adultes présents au moment du passage, et aucun effet n'est obtenu sur les œufs ou les larves. Une nouvelle population de moustiques tigres (sains) apparaît donc dans les jours qui suivent l'opération.

Seules des interventions de destruction des gîtes larvaires sont efficaces pour limiter les nuisances.

### Quels sont les risques de ces traitements ?

Pour la santé humaine :

-Effets aigus : inhalation, irritations, réactions allergiques.

-Effets chroniques : suspicions d'effets neurotoxiques, perturbateurs endocriniens, cancérogènes, notamment chez les plus vulnérables.

Pour l'environnement :

-Toxicité pour les insectes utiles (abeilles, papillons...), pollution des eaux, perturbation des écosystèmes.

### Peut-on répéter ces traitements pour maintenir un effet ?

Non. Cela favorise l'apparition de moustiques résistants, réduit l'efficacité future en cas d'urgence, et augmente l'exposition de la population aux insecticides, notamment avec un risque toxicologique chronique.

## **Est-ce qu'il est autorisé de traiter pour les nuisances ?**

Il est possible pour les collectivités de faire appel à une entreprise certifiée (CERTIBIOCIDE pour les applicateurs) pour réaliser des traitements adulticides. Certains produits ne sont réservés qu'à la LAV (aqua K othrine, Harmonyx), mais d'autres produits sont utilisables.

TOUTEFOIS, en l'absence de risque sanitaire, ces traitements sont considérés comme disproportionnés et non prioritaires.

De plus, la collectivité s'expose à un risque de responsabilité en cas d'atteinte à l'environnement (rucher impacté, information insuffisante de la population, ...).

## **Pourquoi des traitements sont réalisés en Camargue (je l'ai vu/entendu) et pas ici ?**

Les espèces de moustiques qui colonisent les marais côtiers ne sont pas des moustiques tigres et vont pondre sur des substrats (dépôt des œufs au fond des marais lorsque ceux-ci sont complètement secs). L'éclosion des œufs a lieu lors de la remise en eau (orage ou introduction volontaire dans le cadre de la gestion des marais).

Il n'y a donc presque pas de moustiques en saison sèche, mais des nuisances importantes peuvent apparaître après des périodes pluvieuses.

## **Je reviens d'une ville du Sud de la France, et je n'ai pas été piqué, pourquoi ?**

Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer.

La chaleur plus constante et la sécheresse estivale dans le Sud qui favoriserait une sédentarité plus marquée du moustique, avec une activité concentrée à l'aube et au crépuscule. Dans nos territoires, les pluies estivales plus fréquentes et la végétation plus luxuriante augmentent le nombre de gîtes artificiels (soucoupes, récupérateurs d'eau, gouttières mal entretenues, etc.).

Les villes du sud sont souvent plus adaptées à la présence du moustique (expérience accumulée, aménagements plus secs, végétation méditerranéenne moins propice aux eaux stagnantes).

Le MT a colonisé depuis les années 2000 le Sud de la France, les habitants ont donc pris l'habitude de gérer les gîtes larvaires, ce qui n'est pas encore totalement le cas ici.

